

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 321-2013
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2013.1552

Déposée le: 25.11.2013

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Hofmann (Bern, PS) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 439/2014 du 2 avril 2014
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



Site scolaire du Marzili: consignes de planification floues et coûteuses

Le flou dans les consignes de planification concernant le site scolaire du Marzili, qui appartient au canton, ne manquera pas d'entraîner des conséquences à la fois coûteuses et insatisfaisantes.

Lorsque la formation des enseignants et enseignantes est passée du séminaire à la Haute école pédagogique, le site et les bâtiments scolaires du Marzili ont été transformés en campus de la HEPBern. Dans le cadre de la nouvelle stratégie de la HEP (regroupement des différents sites sur le site Von Roll), le Marzili a déjà été évacué, et les bâtiments scolaires sont désormais vides. Il semblerait que l'intention soit d'y placer une partie de la Haute école de gestion, même si les locaux ne suffisent pas à couvrir les besoins de cette école.

Les classes inférieures de l'école primaire qui se trouvent également sur le site sont elles aussi à l'étroit et elles sont clairement tributaires des bâtiments scolaires sur place (salle de gymnastique, aula et autres salles communes). Le projet de développement du quartier Marzili-Sandrain-Gaswerkareal prévoyait initialement la construction des bâtiments nécessaires à l'école primaire à proximité immédiate, sur le Gaswerkareal. Au lieu de cela, le projet consiste désormais à faire construire un nouveau bâtiment sur le site de l'ancien.

C'est ce qui m'amène à poser au Conseil-exécutif les questions suivantes :

1. Le site du Marzili entre-t-il dans une planification des sites scolaires (extension des bâtiments de l'école primaire) coordonnée avec celle de la ville de Berne ?
2. Le site du Marzili se prêterait-il à l'utilisation par la Haute école de gestion, dont les programmes présentent notamment des cours du soir, en considération plus particulièrement des transports publics, qui y sont plutôt embryonnaires ?
3. Est-il prévu dans la planification du site scolaire du Marzili de densifier le site actuel et de faire construire de nouvelles places de stationnement ?
4. Quels sont les coûts de l'utilisation prévue, qui ne permet de couvrir qu'une partie des besoins en espace et locaux, compte tenu des bâtiments vacants, des travaux de transformation et de la desserte nécessaire ensuite par les transports publics entre les différentes parties de l'école ?

Réponse du Conseil-exécutif

La section Gestion de la Haute école spécialisée bernoise quittera ses locaux actuels au loyer très élevé situés à la Morgartenstrasse 2a–c pour s'installer en septembre 2014 dans les locaux de la Brückenstrasse 69–73 au Marzili qui sont quant à eux inoccupés depuis l'installation de la PHBern dans le nouveau bâtiment de l'aire Von Roll. Ce déménagement permettra de couvrir entièrement les besoins en locaux de la section Gestion.

1. Il n'y a pas de planification de ce type. Le projet cantonal de réfection et d'adaptation ne concerne que les immeubles cantonaux.
2. Oui, le site du Marzili s'y prête très bien, car il peut être utilisé presque immédiatement comme cela avait été le cas pour la PHBern. La plupart des étudiants pourront s'y rendre en transports publics ou à vélo. La gare de Berne et l'arrêt Monbijou, qui est desservi par différentes lignes de bus et de tram sont à environ dix minutes à pied.
3. Non. Il n'y aura pas de changement au niveau des places de stationnement, qui continueront à être utilisées comme avant.
4. Des dépenses d'un montant total de 9,55 millions de francs ont été approuvées pour les mesures de réfection et d'adaptation du site du Marzili. La majeure partie de ces dépenses auraient de toute manière dû être engagées pour le maintien de la valeur des immeubles cantonaux, parce que les locaux de la Brückenstrasse nécessitaient d'importantes rénovations. Par ailleurs, le déménagement de la section Gestion de la Haute école spécialisée bernoise à la Brückenstrasse permet au canton d'économiser des frais de location annuels d'environ 1,7 million de francs. Les bâtiments du Marzili ne sont restés vides qu'environ quatre mois jusqu'aux travaux de transformation. Enfin, aucun déplacement ne sera nécessaire entre les différentes parties de l'école, car la section de Gestion déménagera au Marzili dans son intégralité.

Au Grand Conseil